

FORMALITES D'INSCRIPTION & TARIFS

CONDITIONS ET FORMALITES D'INSCRIPTION

L'école est ouverte aux enfants de toutes nationalités. Elle est laïque.

Les familles doivent se présenter à l'école munie d'un livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance complet au nom de l'élève, du carnet de vaccinations à jour ainsi que, le cas échéant, du certificat de radiation de l'établissement précédent et du dossier scolaire.

Afin que nous puissions mieux préparer l'arrivée de votre enfant, il est préférable de nous signaler par un simple mail votre intention d'inscription dès que possible.

CYCLES PREPARES A L'ECOLE FRANCAISE

Pré-élémentaire : Petite Section ; Moyenne et Grande Sections. Accueil des Tout Petit (2 ans) suivant possibilités d'accueil.

Elémentaire : CP, CE1, CE2, CM1, CM2.

Secondaire : - 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}

Pour la 3^{ème}, l'enseignement est assuré sous la responsabilité pédagogique du CNED (pour en savoir plus « renvoi page collègue)

L'école prépare tous les élèves au Brevet dont les épreuves se déroulent à Ouagadougou.

Langues enseignées : Anglais (Primaire et première langue au collège), Espagnol (deuxième langue au collège)

Tarif : Année Scolaire 2009 / 2010

CLASSES	MONTANT PAR AN			
	Français & Burkinabé		Autres Nationalités	
	CFA	EUROS	CFA	EUROS
Maternelle : Petites, Moyenne et Grande Sections	802 000	1222,65	1 082 000	1649,50
Primaire : CP, CE1, CE2, CM1 et CM2	889 000	1355,28	1 200 000	1829,39
Secondaire : 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	1 128 000	1719,63	1 521 000	2321,80

- ◆ Frais de première inscription de **50 000 Fcfa par enfant**
- ◆ Pour la classe de 3^{ème} **inscription CNED (85 000 CFA) et frais d'examens en plus**
- ◆ Les fournitures scolaires et les manuels sont fournis par l'établissement, la participation des parents est de :
 - 50 000 CFA pour les classes du CP au CM2**
 - Entre 90 000 et 120 000 CFA pour les classes de collège (suivant nécessité d'acheter dictionnaires et calculatrice)**

Les droits d'écologies sont facturés **pour une année scolaire complète, en trois échéances.**

Seuls les départs définitifs de l'école peuvent donner lieu à une remise partielle, si le départ est effectif avant le 31 mars de l'année scolaire en cours.

IMPORTANT : les élèves de nationalités française de trois ans et plus peuvent bénéficier de bourses scolaires, sous conditions de ressources. Pour plus de précisions, contacter l'établissement. Vous pouvez aussi consulter la brochure de l'AEFE : [lien vers le chapitre « bourses »]